

La gauche, les syndicats et les mouvements féministes neuchâtelois appellent à un grand rassemblement le 25 janvier pour dénoncer la volonté de la droite de réduire la durée du congé maternité des fonctionnaires

L'ensemble des partis de gauche, des syndicats et des mouvements féministes du canton de Neuchâtel (cf. liste ci-dessous) condamnent avec fermeté les intentions scandaleuses de la droite de raccourcir la durée du congé maternité de la fonction publique neuchâteloise. Ils appellent à un grand rassemblement le mardi 25 janvier dans la cour du Château de Neuchâtel pour dire non à cette régression sociale inacceptable !

Afin de tenter de stopper cette attaque sans précédent contre le congé maternité et les droits des femmes qui, au vu de la majorité de droite du Grand Conseil, a de fortes probabilités de passer la rampe, il est important de réagir avec force et détermination en nous mobilisant massivement le 25 janvier de 12h30 à 13h30 (présence dès 12h) dans la cour du Château de Neuchâtel !

Depuis plus de trente ans, les femmes de la fonction publique neuchâteloise bénéficient d'un congé maternité de 4 mois (17,4 semaines). Toutefois, cette durée peut être réduite jusqu'à 24 jours si la mère est en congé maladie en fin de grossesse pour une raison en lien avec cette dernière. Pour supprimer cette inégalité de traitement entre les mères, les partis de gauche ont déposé un projet de loi demandant que le congé maternité débute le jour de l'accouchement¹. En commission législative, tous les groupes politiques ont reconnu le problème, mais le PLR en a profité pour déposer un amendement demandant de réduire la durée du congé maternité à 16 semaines (3,7 mois) pour toutes les femmes soumises à la Loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (personnel de l'administration cantonale, des communes et de certaines entités parapubliques, enseignant-e-s, personnel administratif de l'UNINE).

Plutôt que de simplement corriger une injustice touchant une partie des femmes enceintes, la droite a décidé de péjorer les conditions de travail de l'ensemble du personnel féminin. Cette proposition – dogmatique – n'est aucunement fondée sur des arguments financiers car les coûts d'un congé maternité débutant le jour de l'accouchement pour toutes les femmes seraient totalement insignifiants pour l'État.

En Suisse, malgré des congés maternité/parentaux nettement moins généreux que dans les pays voisins, la tendance est à l'allongement de ces derniers afin de permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. De nombreuses entreprises du secteur privé offrent déjà davantage que le minimum légal fédéral de 14 semaines (3,2 mois) payées à 80%. Par exemple, Migros, Lidl, Coop et Aldi offrent 18 semaines (4,1 mois), Philip Morris 22 semaines (5 mois), le Crédit suisse 26 semaines (6 mois) et l'UBS 30 semaines (7 mois), partout payées à 100%. L'argument de la droite selon lequel le secteur privé offre des conditions moins bonnes que la fonction publique est donc très majoritairement erroné. Par ailleurs, c'est oublier le rôle d'exemplarité que doit jouer l'État. A noter qu'une réduction de la durée du congé maternité de la fonction publique aurait notamment des répercussions en cascade sur le secteur qui se calque sur les pratiques de l'État (par ex. CCT santé 21 et CCT-ES qui accordent aussi 4 mois payés à 100%).

Nous sommes ici face à une nouvelle manœuvre de la droite de péjorer à la fois les conditions de travail de la fonction publique et les droits des femmes. C'est absolument inacceptable.

Neuchâtel, le 11 janvier 2022

¹ Pour sa part, le SSP a déposé une motion populaire intitulée « Pour un congé maternité non tronqué », qui sera également débattue lors de la session du Grand Conseil des 25-26 janvier 2022

Liste des partis, syndicats et entités qui s'opposent au projet de la droite de réduire la durée du congé maternité de la fonction publique neuchâteloise :

- L'ensemble des partis de gauche du canton de Neuchâtel :
 - Parti socialiste neuchâtelois (PSN)
 - Les Verts
 - Parti ouvrier populaire (POP)
 - Solidarités
 - Femmes socialistes
 - Jeunes socialistes
 - Jeunes Verte-e-s
 - Jeunes POP
- L'ensemble des syndicats du canton de Neuchâtel :
 - a. Syndicats de la fonction publique :
 - Syndicat des services publics (SSP)
 - Syndicat autonome des enseignants neuchâteloise (SAEN)
 - Syndicat de la police judiciaire de Neuchâtel (SPJN)
 - Syndicat des gendarmes et agents de détention neuchâtelois (SGADN)
 - Syndicat des magistrats et fonctionnaires (SMF)
 - Association neuchâteloise du personnel forestier (ANPF)
 - b. L'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) (syndicats membres de l'USS)
- Le collectif neuchâtelois de la grève féministe
- Le collectif du 14 juin de l'administration cantonale neuchâteloise
- La Marche mondiale des femmes
- La Grève pour l'avenir

Contacts :

Romain Dubois, PSN (076 465 44 67)

Clarence Chollet, Les Verts (078 602 94 92)

Sarah Blum, POP (076 452 76 76)

Claude Grimm, SSP (079 827 37 19)

Loïc Piteira, SPJN (078 667 14 90)

Stefano Giamboni, collectif du 14 juin de l'administration cantonale (079 630 58 54)

Sonja Evard, collectif neuchâtelois de la grève féministe (079 263 87 59)